

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR MEMBRE DE FAMILLE D'UN CITOYEN UE/EEE/SUISSE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Passeport ou Carte nationale d'identité

Veillez joindre les pages de votre passeport relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas.

Photographie d'identité récente - Numéro EPhoto

Si vous disposez d'une photo et d'une signature numériques, veuillez renseigner le numéro ephoto figurant sur votre planche de photos d'identité. Si vous ne disposez pas encore de ephoto, vous pouvez localiser un service photo et signature numériques en suivant ce lien : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee>

Si vous êtes un mineur émancipé

Veillez joindre un des justificatifs suivants :

- Décision du juge des tutelles
- Acte de mariage

Si vous êtes un mineur (plus de 16 ans) non-émancipé

Veillez joindre les justificatifs suivants :

- Attestation sur l'honneur du besoin de disposer d'un titre afin de pouvoir travailler ou faire un stage
- Accord des parents / représentant légal / mandataire ...

DOMICILE

Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivants :

- Une facture d'électricité, gaz, eau, internet, fixe ou mobile ;
- ou une copie du bail de location ;
- ou une copie d'une quittance de loyer ou de taxe d'habitation.

Si hébergement à l'hôtel :

Veillez joindre les justificatifs de domicile suivants :

- Une attestation de l'hôtelier ;
- Une copie de la facture du dernier mois.

Si hébergement chez un particulier :

Veillez joindre les justificatifs de domicile suivants :

- Une attestation de l'hébergeant datée et signée,
- Une copie de sa Carte Nationale d'Identité ou de sa carte de séjour,
- Un justificatif de domicile de l'hébergeant si l'adresse inscrite sur sa carte d'identité ou sa carte de séjour n'est plus à jour.

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR MEMBRE DE FAMILLE D'UN CITOYEN UE/EEE/SUISSE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

LIENS AVEC L'ACCUEILLANT

Passeport ou carte d'identité de l'accueillant

VOUS ÊTES LE CONJOINT, PARTENAIRE ENREGISTRÉ, OU CONCUBIN D'UN CITOYEN UE/EEE/SUISSE

Si vous êtes marié

Extrait d'acte de mariage ou copie intégrale de l'acte de mariage

Si vous êtes un partenaire enregistré (ou pacsé(e)) :

Convention de Pacs ou de partenariat enregistré étranger

Attestation de non-dissolution du Pacs ou du partenariat enregistré étranger

Justificatifs établissant la vie commune sur 1 an (relevés bancaires, documents fiscaux, certificat d'assurance, attestation d'emprunt commun, etc.)

Si vous êtes en union libre (concubinage) :

Certificat de concubinage

Justificatifs établissant la vie commune sur 5 ans (cette durée peut être réduite en cas de naissance d'un enfant commun avec le concubin) : 1 document par année : relevés bancaires, documents fiscaux, certificat d'assurance, attestation d'emprunt commun, etc.

VOUS ÊTES LE DESCENDANT DIRECT D'UN CITOYEN UE/EEE/SUISSE OU DE SON CONJOINT

Veillez fournir un justificatif prouvant le lien de parenté avec l'accueillant, par exemple :

Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation)

Ou acte d'état civil (par exemple : extrait d'acte de mariage ; convention de Pacs ou de partenariat enregistré étranger ; certificat de concubinage ...)

Dans le cas où votre ascendant est le conjoint du ressortissant UE/EEE/Suisse, veuillez également fournir :

Une photocopie du passeport de votre parent (pages relatives à l'état civil) ou un document justifiant sa nationalité (attestation consulaire)

Un justificatif prouvant la relation entre le ressortissant UE/EEE/Suisse et votre parent (Extrait d'acte de mariage ou de l'union libre ou du partenariat enregistré (PACs))

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR MEMBRE DE FAMILLE D'UN CITOYEN UE/EEE/SUISSE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

LIENS AVEC L'ACCUEILLANT

VOUS ÊTES L'ASCENDANT DIRECT (EXEMPLE : PÈRE, MÈRE) D'UN CITOYEN UE/EEE/SUISSE À SA CHARGE OU À LA CHARGE DE SON CONJOINT

Veuillez fournir le justificatif suivant :

Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation)

Si c'est le conjoint de votre enfant qui vous prend en charge, veuillez également fournir :

Une photocopie du passeport du conjoint de votre enfant (pages relatives à l'état civil) ou un document justifiant sa nationalité (attestation consulaire)

Un justificatif prouvant la relation entre votre enfant et son conjoint (e.g.extrait d'acte de mariage)

VOUS ÊTES UNE PERSONNE À CHARGE OU GRAVEMENT MALADE AYANT UN LIEN DE PARENTÉ AVEC UN CITOYEN UE/EEE/SUISSE

Veuillez fournir un justificatif prouvant le lien familial avec l'accueillant, par exemple :

Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation)

Ou acte d'état civil (par exemple : extrait d'acte de mariage ; convention de Pacs ou de partenariat enregistré étranger ; certificat de concubinage ...)

ACTIVITÉ DE L'ACCUEILLANT

VOTRE ACCUEILLANT EST SALARIÉ(E) EN ACTIVITÉ :

Attestation d'employeur

VOTRE ACCUEILLANT EST RETRAITÉ OU INACTIF :

Justificatif de souscription à l'assurance maladie

Veuillez joindre un document justifiant la souscription à une assurance maladie pendant toute la durée du séjour en France et couvrant les prestations prévues aux articles L. 160-8, L. 160-9 et L. 321-1 du code de la sécurité sociale (prise en charge des dépenses liées à la maladie, à l'hospitalisation et à la maternité, etc.)

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR MEMBRE DE FAMILLE D'UN CITOYEN UE/EEE/SUISSE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

ACTIVITÉ DE L'ACCUEILLANT

VOTRE ACCUEILLANT EXERCE UNE PROFESSION LIBÉRALE, ÊTES INDÉPENDANT, COMMERÇANT, INDUSTRIEL OU ARTISAN :

Veillez joindre les justificatifs relatifs à l'exercice régulier, effectif et durable de l'activité, selon la nature de celle-ci :

- Immatriculation aux registres légaux (registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers)**
- Affiliation à des organismes professionnels et à des organismes de sécurité sociale**
- Souscription d'assurances**
- Procès-verbal de nomination**
- Bail professionnel**
- Factures d'achat de matériels**
- Contrats de ventes, contrats de prestations**
- Formulaire de déclaration de chiffre d'affaires**
- Livre des recettes et des achats**

VOTRE ACCUEILLANT EST EN CESSATION D'ACTIVITÉ :

- Vous êtes en incapacité de travail :**
 - Un certificat d'incapacité permanente ou provisoire de travail ;
 - Un document prouvant que vous avez exercé une activité professionnelle en France avant d'être déclaré en incapacité de travail ou un document attestant d'une rente de sécurité sociale
- Vous êtes au chômage :**
 - Une attestation de fin de d'activité ou une lettre de licenciement ;
 - Une attestation d'inscription à Pôle Emploi (incluant la durée d'occupation de l'emploi)
- Vous êtes en formation professionnelle :**
 - Une attestation de suivi de stage ;
 - En cas de stage n'étant pas en lien avec l'activité professionnelle antérieure : une attestation de fin d'activité ou une lettre de licenciement.

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR MEMBRE DE FAMILLE D'UN CITOYEN UE/EEE/SUISSE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

ACTIVITÉ DE L'ACCUEILLANT

VOTRE ACCUEILLANT EST ÉTUDIANT :

Justificatif du statut d'étudiant

Veillez joindre un des justificatifs suivants :

- Un certificat d'inscription auprès d'un établissement supérieur
- Un certificat de pré-inscription en attendant l'inscription définitive (le certificat d'inscription sera remis au plus tard à la remise du titre)
- Une carte d'étudiant de l'année en cours

Justificatif de souscription à l'assurance maladie

Veillez joindre un document justifiant la souscription à une assurance maladie pendant toute la durée du séjour en France et couvrant les prestations prévues aux articles L. 160-8, L. 160-9 et L. 321-1 du code de la sécurité sociale (prise en charge des dépenses liées à la maladie, à l'hospitalisation et à la maternité, etc.)

PRISE EN CHARGE

VOUS ÊTES LE DESCENDANT OU L'ASCENDANT DIRECT D'UN CITOYEN UE/EEE/SUISSE OU DE SON CONJOINT

Justificatifs prouvant le soutien matériel et financier par l'accueillant (ou son conjoint)

Veillez joindre **des documents** prouvant l'effectivité de la prise en charge :

- Documents émanant d'administrations publiques ou d'organismes privés (services sociaux, administration fiscale, établissements bancaires, organismes d'assurance, de protection sociale ou autres)
- ou de personnes privées (attestations, courriers ou autres) faisant apparaître l'effectivité de la prise en charge ou de la vie au sein du ménage

VOUS ÊTES UNE PERSONNE À CHARGE OU GRAVEMENT MALADE AYANT UN LIEN DE PARENTÉ AVEC UN CITOYEN UE/EEE/SUISSE

Certificats médicaux établissant la gravité de l'état de santé du membre de famille

Tout document relatif à l'assistance apportée par le ressortissant UE/EEE/Suisse : hébergement, autre(s) document(s) relatif(s) aux actes de la vie courante et aux soins effectués par le ressortissant UE/EEE/Suisse, etc.

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR MEMBRE DE FAMILLE D'UN CITOYEN UE/EEE/SUISSE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

RESSOURCES DE L'ACCUEILLANT

VOTRE ACCUEILLANT EST RETRAITÉ OU INACTIF :

Il est pris en charge par un parent, enfant ou conjoint / partenaire :

- Justificatifs de ses ressources (avis d'imposition sur les revenus, fiches de paie...)
- Carte d'identité du parent, enfant, ou conjoint/partenaire
- Attestation de prise en charge financière
- La copie intégrale de votre acte de naissance avec filiation

Il dispose d'autres ressources

- Autres justificatifs de ressources (pension, rente, revenus provenant de biens mobiliers ou immobiliers, compte bancaire, autres ressources ...)

Si l'accueillant vient de prendre sa retraite après avoir travaillé pendant les 12 derniers mois en France et ayant résidé en France au cours des 3 dernières années, vous pouvez alors joindre les documents suivants :

- La notification de retraite ou le titre de pension
- Tout document prouvant l'exercice d'une activité professionnelle pendant les 12 derniers mois en France
- Tout document prouvant votre résidence en France pour les 3 dernières années (1 document par an)

Il est pris en charge au titre de ses fonctions religieuses

En tant qu'imam détaché :

- Attestation de détachement en France
- Une attestation de ressources établie par la Grande mosquée de Paris, le Rassemblement des musulmans de France, l'Union des mosquées de France ou les consulats turcs en France

En tant qu'imam non détaché :

- La convention (le contrat) signée avec l'association culturelle

En tant que religieux d'un autre culte :

- Une attestation de prise en charge financière par la congrégation pour les religieux, par le diocèse pour les prêtres, etc.

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR MEMBRE DE FAMILLE D'UN CITOYEN UE/EEE/SUISSE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

RESSOURCES DE L'ACCUEILLANT

VOTRE ACCUEILLANT EST RETRAITÉ OU INACTIF :

Il exerce une activité professionnelle hors de France

- 3 dernières fiches de paie**
- Ou tout autre document se rapportant aux revenus issus de votre activité professionnelle hors de France.**

Si auparavant il a travaillé au moins 3 ans en France :

- Tout document prouvant l'exercice d'une activité professionnelle en France pendant 3 ans.**

SÉJOUR DANS UN AUTRE ÉTAT DE L'UE/EEE/SUISSE

VOUS ÊTES EN FRANCE DEPUIS MOINS DE 5 ANS ÊTES MARIÉ(E) À UN CITOYEN FRANÇAIS ET AVEZ SÉJOURNÉ PLUS DE 3 MOIS DANS UN AUTRE ÉTAT DE L'UE/EEE/SUISSE AVEC VOTRE CONJOINT

Veillez joindre :

- Carte de séjour de circulation du pays tiers**
Portant la mention « Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union » (dans la langue de pays de délivrance) que vous avez pu obtenir dans l'autre pays UE/EEE/Suisse où vous avez résidé plus de 3 mois avec votre conjoint français.

Si vous ne possédez pas une carte de séjour de circulation du pays tiers veuillez joindre :

- Justificatifs de la continuité de votre résidence pendant 3 mois**
Tout document prouvant votre séjour pendant plus de 3 mois dans l'autre état avec votre conjoint français, par exemple :
 - Quittances de loyer ou de charges
 - Factures ...
- Justificatifs de la continuité de résidence pendant 3 mois de l'accueillant**
Veillez joindre tout document prouvant le séjour de votre conjoint français pendant plus de 3 mois dans l'autre état, par exemple :
 - Quittances de loyer ou de charges
 - Factures ...

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR MEMBRE DE FAMILLE D'UN CITOYEN UE/EEE/SUISSE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

VOUS ÊTES EN FRANCE DEPUIS PLUS DE 5 ANS

CONTINUITÉ DE SÉJOUR

Justificatifs de la continuité de résidence pendant 5 ans en France

Veillez joindre un justificatif par semestre prouvant le séjour continu :

- Facture d'électricité, gaz, eau, internet, fixe ou mobile ;
- ou quittance de loyer ou de charge

En cas d'absence du territoire français motivée par :

une raison importante telle qu'une grossesse, un accouchement, une maladie grave, des études, une formation professionnelle ou un détachement professionnel à l'étranger (12 mois maximum)

Veillez joindre le justificatif correspondant à la situation :

- Une attestation d'emploi
- Une attestation de suivi de formation
- Certificats médicaux

l'accomplissement des obligations militaires (plus de 6 mois)

- Certificat militaire

DROIT AU SÉJOUR DE L'ACCUEILLANT

Veillez joindre pour chaque année un document permettant de justifier l'activité de l'accueillant. Si durant ces 5 dernières années, plusieurs activités ont été exercées, merci de fournir les justificatifs correspondants.

SALARIÉ(E) EN ACTIVITÉ :

Tout document permettant de justifier d'une activité professionnelle salariée :

- Bulletins de salaires
- ou un contrat de travail et un bulletin de salaire s'y rapportant

PROFESSION LIBÉRALE, ÊTES INDÉPENDANT, COMMERÇANT, INDUSTRIEL OU ARTISAN :

Veillez joindre les justificatifs relatifs à l'exercice régulier, effectif et durable de l'activité, selon la nature de celle-ci :

- Immatriculation aux registres légaux (registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers)**
- Affiliation à des organismes professionnels et à des organismes de sécurité sociale**
- Souscription d'assurances**
- Procès-verbal de nomination**

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR MEMBRE DE FAMILLE D'UN CITOYEN UE/EEE/SUISSE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

DROIT AU SÉJOUR

- Bail professionnel
- Factures d'achat de matériels
- Contrats de ventes, contrats de prestations
- Formulaire de déclaration de chiffre d'affaires
- Livre des recette et des achats

CESSATION D'ACTIVITÉ APRÈS AVOIR EXERCÉ UNE PROFESSION SALARIÉE OU NON SALARIÉE EN FRANCE :

- Incapacité de travail :**
 - Un certificat d'incapacité permanente ou provisoire de travail ;
 - Un document prouvant que vous avez exercé une activité professionnelle en France avant d'être déclaré en incapacité de travail ou un document attestant d'une rente de sécurité sociale
- Chômage :**
 - Une attestation de fin de d'activité ou une lettre de licenciement ;
 - Une attestation d'inscription à Pôle Emploi (incluant la durée d'occupation de l'emploi)
- Formation professionnelle :**
 - Une attestation de suivi de stage ;
 - En cas de stage n'étant pas en lien avec l'activité professionnelle antérieure : une attestation de fin d'activité ou une lettre de licenciement.

ÉTUDIANT :

- Justificatif du statut d'étudiant**

Veillez joindre un des justificatifs suivants :

 - Un certificat d'inscription auprès d'un établissement supérieur
 - Un certificat de pré-inscription en attendant l'inscription définitive (le certificat d'inscription sera remis au plus tard à la remise du titre)
 - Une carte d'étudiant de l'année en cours

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR MEMBRE DE FAMILLE D'UN CITOYEN UE/EEE/SUISSE

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

DROIT AU SÉJOUR

Justificatif de souscription à l'assurance maladie

Veillez joindre un document justifiant la souscription à une assurance maladie pendant toute la durée du séjour en France et couvrant les prestations prévues aux articles L. 160-8, L. 160-9 et L. 321-1 du code de la sécurité sociale (prise en charge des dépenses liées à la maladie, à l'hospitalisation et à la maternité, etc.)

Justificatifs de ressources suffisantes

Exemples : une attestation de solde bancaire ou un relevé de compte, etc.

RETRAITÉ OU INACTIF :

Justificatifs de ressources suffisantes

Veillez joindre un ou plusieurs documents permettant de justifier de ressources suffisantes. Le montant forfaitaire du revenu de solidarité active (RSA) correspondant à votre situation familiale doit être atteint.

Justificatif de souscription à l'assurance maladie

Veillez joindre un document justifiant la souscription à une assurance maladie pendant toute la durée du séjour en France et couvrant les prestations prévues aux articles L. 160-8, L. 160-9 et L. 321-1 du code de la sécurité sociale (prise en charge des dépenses liées à la maladie, à l'hospitalisation et à la maternité, etc.)